

Rapport sur les bacs pros en trois ans

Après une période inévitable de mise en route, d'erreurs certainement aussi, les nouveaux bacs pros en 3 ans me semblent être entrés dans une phase de consolidation. Mais qu'en est-il réellement ? La progression pédagogique entre les 3 années est-elle vraiment mieux assurée que dans l'ancienne organisation des bacs pros ? Comment les lycées professionnels conçoivent-ils et mettent-ils en pratique cette progression ? Mais le font-ils réellement ?

Il ne sera pas inutile de rappeler préalablement les arguments qui ont été avancés pour justifier cette nouvelle organisation des bacs pros en 3 ans au lieu de 4 ans et c'est aussi ce qui nous permettra de mieux comprendre ce qui est attendu de cette réforme.

Nous présenterons ensuite le schéma de cette nouvelle organisation qui concerne tous les bacs pros. Comme nous le verrons toute latitude est laissée aux établissements pour organiser les enseignements, répartir les horaires et fixer les objectifs. Mais c'est justement cela qui nous inquiète. Nous ne dirons pas seulement pourquoi nous avons sans doute raison d'être inquiets, nous ferons aussi **des propositions pour que la progression pédagogique entre les 3 années des bacs pros ne soit plus incertaine, aléatoire, arbitraire, parfois même inexistante, mais repose sur une base objective, rationnelle et institutionnelle.**

I- POURQUOI UNE NOUVELLE ORGANISATION ?

A) Ce qui était reproché aux anciens bacs pros

- Des référentiels dépassés.
- Des filières devenues de moins en moins attractives.
- Un développement insuffisant des qualités de communication.
- Des élèves mal préparés à la poursuite de leurs études en BTS.
- Des élèves mal préparés aux nouveaux métiers dans les petites entreprises, les collectivités territoriales et les associations.
- Des équipements désuets ou inadaptés dans les établissements.

Personnes ne peut contester que les anciens bacs pros avaient bien des insuffisances et qu'ils n'étaient pas assez adaptés aux nouvelles réalités économiques et sociales des métiers. Mais ces défauts pouvaient être connus depuis longtemps ! Pourquoi rien, ou pas grand-chose, n'avait-il été fait pour les corriger ? Pourquoi a-t-on attendu si longtemps ? N'aurait-il pas été préférable d'améliorer d'années en années plutôt que de tout bouleverser en une année ?

Nous avons le sentiment que des arguments *ad hoc* ont été utilisés pour justifier une réforme décidée *a priori*. Il y a plus grave : aucune sérieuse modification n'a été apportée aux référentiels ! Il est donc à craindre que cette réforme ne soit qu'apparente, en « trompe l'œil » et que sa réalité ne réside que dans la diminution d'une année dans la durée des études : 3 ans au lieu de 4 !

B) Qu'est-ce qui est attendu des nouveaux bacs pros ?

- Une meilleure préparation aux nouveaux métiers au sein des petites entreprises, dans les collectivités.
- Donner une meilleure image des différentes filières des lycées professionnels pour attirer un plus grand nombre d'élèves.
- Renforcer la polyvalence pour faciliter les mobilités dans les carrières professionnelles.
- Mieux préparer les élèves à la poursuite de leurs études après le bac, en BTS.

Les objectifs sont louables et les espoirs sont grands ; nous ne contestons ni les uns ni les autres. Mais il en est des réformes comme des pédagogies, les unes et les autres ne peuvent être jugées que par leurs résultats ...

Nous nous étonnons aussi du vague et de l'inconsistance des différents textes, commentaires et directives qui ont accompagné cette réforme et qui donnent le sentiment d'une improvisation. Une réforme, pour avoir quelques chances de réussir, doit se présenter comme un ensemble cohérent et structuré où rien n'est laissé à l'arbitraire. Or il y a de nombreux vides dans cette réforme et il était trop facile et peu courageux de laisser aux projets pédagogiques des établissements le soin de remplir, de combler ces vides.

Prenons un exemple, et un exemple édifiant : le sort réservé à la certification intermédiaire, c'est-à-dire le BEP rénové. Nous ne voyons pas de réelle connexion entre ce BEP et le bac, et surtout les textes précisent que « la non-réussite à cet examen ne modifie pas le parcours de formation » (*sic*), c'est-à-dire que l'échec à cet examen n'empêche pas de passer en classe supérieure, c'est-à-dire en 3^{ème} année.

C'est pour nous de l'inconséquence et c'est aussi le moyen de se priver de ce qui pourrait devenir un solide levier pour motiver et mobiliser les élèves. Nous ne souhaitons pas que le BEP soit un examen difficile à obtenir (Dans les dernières années de l'ancien bac pro, il avait tendance à devenir plus difficile que le bac avec des résultats bien plus faibles ; ce qui était une aberration). Le BEP doit être rendu obligatoire et devenir un examen probatoire, d'aptitudes professionnelles et de culture générale. Nous y reviendrons dans la suite de ce rapport.

II- LA NOUVELLE ORGANISATION

A) Comment les enseignements sont-ils organisés ?

Les anciens bacs pros, grande innovation de la fin des années 80, avaient connu un développement progressif et une grande diversité. Cette diversité se manifestait dans l'organisation et le contenu pédagogique de chacune des filières. On ne pouvait donc confondre un bac secrétariat avec un bac industriel. Il y avait bien pour chacun de ces bacs une redondance avec les BEP mais chacun possédait sa spécificité.

Ce qui caractérise les nouveaux bacs, c'est à la fois une homogénéisation des différentes filières avec une structuration commune et une globalisation des horaires ; ce qui signifie qu'il n'y a plus de division des horaires, ni des méthodes, ni des contenus année par année.

La répartition suivante se retrouve pratiquement dans toutes les filières :

ENSEIGNEMENT	HORAIRE GLOBAL	HORAIRE ANNUEL
Enseignement professionnel	1152 heures	384
Français/Histoire	380	126
Maths	180	60
LV1	84	28
Prévention santé/environnement	84	28
Arts appliqués	225	75
Accompagnement personnalisé	210	70

Il faut y ajouter 770 heures de formation en entreprises sur 3 ans, ce qui représente 22 % du temps scolaire.

Ce qui n'a pas changé, ce sont les différences de coefficient au bac entre les différentes disciplines ; ce sont toujours les disciplines professionnelles qui ont le plus gros coefficient. Les épreuves sont toujours au nombre de 3 : soit un CCF (contrôle continu des connaissances en cours de formation), soit une épreuve orale, soit une épreuve écrite. Par exemple, dans pratiquement toutes les filières, le français et l'histoire sont des épreuves écrites d'une durée de 2 h 30 pour le français, de 2 h pour l'histoire avec un coefficient de 2,5 chacune.

Les épreuves pros sont en général au nombre de 4, se passent en majorité en CCF et ont un gros coefficient de 10.

L'accompagnement personnalisé ne peut-être considéré comme une innovation majeure car des aides sous forme de module étaient déjà prévues dans l'ancienne organisation des bacs pros.

B) Qu'est-ce qui ne va pas dans ce nouveau bac pro ?

Pour nous, le problème essentiel réside dans la répartition des horaires et des contenus. Qu'est-ce qui est fait en 1^{ère} année, puis en 2^{ème} année et enfin en 3^{ème} année ? N'y a-t-il pas un risque de redondance ? Les textes précisent que rien n'est préconisé et que ce sont les établissements qui doivent élaborer un projet pédagogique qui se répartira à partir de l'enveloppe globale des horaires attribués. Mais cela ne nous rassure pas du tout et nous avons essayé de savoir comment les établissements avaient organisé les années et réparti les horaires. Tout nous laisse penser qu'un grand nombre d'établissement a eu tendance à reconduire l'ancienne organisation pour les deux dernières années. On peut le comprendre car c'est sans doute plus rassurant mais c'est artificiel et laisse entier le problème du contenu de la première année. D'autres établissements ont fait ce qu'ils ont pu pour essayer de construire une progression pédagogique sur 3 ans. Mais nous avons appris aussi et sans en être trop surpris, que la construction d'un projet qui donnait lieu à de multiples discussions, à des disputes aussi, n'engageait jamais l'ensemble des enseignants et parfois, pas même ceux qui l'avaient le plus influencé !

La méthode qui est préconisée par cette réforme nous semble donc être **une mauvaise méthode, qui contient trop de risques de choix arbitraires ou incohérents**. Et on peut être surpris que ceux qui ont élaboré cette réforme, des adultes instruits et exerçant de la responsabilité, aient confondu ce qui relève du général et ce qui relève du particulier !

Nous proposons donc que le cadre général soit défini par l'Etat et devienne réglementaire.

Comment ce cadre général pourrait-il être défini ?

III- NOS PROPOSITIONS

Nous pensons que chacune des 3 années doit avoir son identité, sa physionomie ; il faut aussi qu'il y ait une progression méthodique allant du plus élémentaire vers le plus complexe, le plus difficile.

Nous proposons donc que la première année soit consacrée à **ETABLIR LES SAVOIRS**. La deuxième année devra **APPROFONDIR LES SAVOIRS**. Et la troisième année pourra alors se consacrer à ce qui est le plus difficile et le plus complexe : **APPLIQUER LES SAVOIRS**.

A) PREMIERE ANNEE : ETABLIR LES SAVOIRS

Il ne faut pas oublier que les élèves entrés en 1^{ère} année viennent pratiquement tous des collèges et que leurs bases en français, maths et langues vivantes sont très mal assurées. Cette

première année de bac pro doit donc reprendre ces bases et les consolider. Mais ce sont aussi les bases des nouveaux savoirs qui vont leur être enseignées et qu'il faudra établir. Par exemple, les bases dans le domaine de la gestion pour les filières commerce et les bases des règles de la déontologie pour le bac « soins et services à la personne ».

La physionomie de cette première année doit reposer sur la priorité accordée à l'écriture et à l'écoute. L'écriture parce qu'elle est trop approximative chez ces élèves de première année et parce que c'est en apprenant à mieux écrire, avec avant tout une attention portée à la recherche des synonymes, qu'ils apprendront à mieux parler.

L'écoute parce qu'il faut corriger cette tendance des jeunes élèves à dire n'importe quoi, n'importe comment et sur n'importe quel sujet ! Le modèle leur en est donné par le spectacle des commentaires affligeants dans les « télé-réalité ». Mais il faut leur donner un autre modèle et ce n'est pas en répétant comme une rengaine que « les élèves doivent être acteurs de leur formation » (*sic*) qu'on les fait progresser ; il faut d'abord les instruire. Quand ceux qui prônent la participation des élèves s'expriment sur un sujet qu'ils ne connaissent pas, ils font comme les élèves : ils disent n'importe quoi ou ce qui leur passe par la tête ! **Il faut d'abord écouter pour pouvoir apprendre.**

B) DEUXIEME ANNEE : APPROFONDIR LES SAVOIRS

Le meilleur approfondissement des savoirs réside dans leur dimension culturelle et scientifique et c'est cet approfondissement que la deuxième année doit mettre en œuvre.

La littérature doit donc être abordée pour le français et les langues vivantes au cours de cette deuxième année ; l'histoire de l'art en dessin et aussi une initiation à la philosophie pour mieux conceptualiser leur culture générale.

C'est par l'étude des règles et des lois que la dimension scientifique peut être abordée, pas seulement en maths mais aussi dans le domaine professionnel. Par exemple, la connaissance des structures hospitalières, de leur histoire et de leur législation pour le bac « soins et services à la personne », la science économique pour les bacs tertiaires et la connaissance des grandes lois de la science physique pour les bacs industriels.

C'est au cours de cette deuxième année que les élèves seront amenés à prendre la parole d'une façon méthodique, et audible, en faisant des exposés par exemple.

A condition que le BEP devienne un examen probatoire de culture générale et d'aptitudes professionnelles, il peut prendre un nouveau sens à l'issue de cette deuxième année et vraiment mobiliser les élèves. Il ne peut être un enjeu que s'il devient une étape obligée. L'humanité n'accorde de valeur qu'à ce qu'elle risque de perdre ou de ne pas obtenir ... Il en est ainsi des jeunes comme des adultes et cela concerne aussi le BEP.

Le comportement des élèves pendant cette deuxième année devra aussi être pris en considération pour leur succès ou leur ajournement au BEP car comment pourrait-on vraiment considérer que des élèves absents ou toujours en retard, arrogants, proférant des insultes et des menaces, possèdent des aptitudes professionnelles ?

C) TROISIEME ANNEE : APPLIQUER LES SAVOIRS

Le passage de la théorie à la pratique n'est facile pour personne ; cette troisième année doit y préparer les élèves. Dans cette perspective, les stages en entreprises doivent être privilégiés dans cette troisième année. Si une grande souplesse n'est pas anormale pour les deux années précédentes (il ne faut pas y regarder de trop près car trouver un stage devient de plus en plus difficile !), le choix du stage en troisième année doit devenir plus rigoureux, et ajusté à la fois aux enseignements suivis et au métier envisagé.

Le perfectionnement des qualités relationnelles et des qualités d'organisation devra être privilégié dans cette troisième année. Les élèves devront être aussi capables de construire un projet, de l'argumenter, de le réaliser puis de l'évaluer. Par exemple, pour le bac « soins et

services à la personne », construire le projet de l'amélioration de l'accueil dans une halte-garderie. Pour le bac administration, construire le projet d'une meilleure organisation des réunions, pour le bac commerce le projet d'une meilleure connaissance de la clientèle.

Après une première année d'initiation aux savoirs et une deuxième année d'ouverture culturelle et scientifique, les élèves sont maintenant entrés dans leur dernière étape, celle des réalisations. Cette étape exigeait une maturité qu'ils ne pouvaient pas encore avoir en accédant au lycée professionnel après le collège. Cette maturité doit leur permettre d'exercer des responsabilités. Dans cette perspective, il serait judicieux que chacun des élèves de troisième année devienne le « correspondant » d'un élève de première année, chargé de le conseiller, de le guider et de l'aider.

CONCLUSION

Le devenir des bacs pros

Les anciens bacs pros avaient vite grandi mais avaient mal vieilli ! Les nouveaux bacs pros semblent exister au forceps !

Mais de la même façon que les anciens bacs pros auraient pu être améliorés, leurs défauts corrigés et leurs performances améliorées, si on l'avait voulu, les nouveaux bacs peuvent aussi être révisés et consolidés, à la condition de le vouloir ...

Mais il ne suffira pas de le vouloir, il faudra aussi en prendre les moyens. Et ce ne sera pas facile de rompre avec tout un bavardage pédagogique, aussi éloigné des réalités que des attentes des élèves. Ce ne sera pas davantage facile de rompre avec les artifices pédagogiques qui ne font pas faire le plus petit progrès aux élèves. Et ce sera très difficile de reconnaître enfin que **les élèves ont besoin que des étapes leur soient proposées** et qu'il leur soit précisé qu'ils ne pourront pas les sauter et que ce sera une étape après l'autre.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est indispensable de **concevoir chacune des trois années des bacs pros comme des étapes pédagogiques ayant chacune sa cohérence et sa nécessité.**

Les bacs pros doivent devenir adultes. Il est encore temps de mettre fin aux bavardages et aux enfantillages...

NDLR – Ce texte, déjà paru dans *la Revue AGEFA Prospective en 3 D*, a été aimablement communiqué au SNCA e.i.L. Convergence par notre camarade Jean-Claude Castagneyrol, son auteur, qui a accepté sa publication sur notre site. Qu'il en soit remercié.